

ÉCHOS

du pays

n°179

Bulletin d'informations de Haimps

Juillet 2023



Parlons chiffres



p.4

Dossier : Voyage en Aveyron



p.12

Vie scolaire



p.19



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août et septembre 2007 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté.
Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

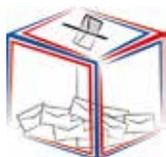
Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h
Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.
Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

La mairie est ouverte :
Le lundi de 14h00 à 18h00
Le mercredi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.
L'inscription sur la liste électorale de Haimps entraînera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans notre journal au fil des pages.
La photo de ce numéro est proposée par Nadia ANDRE. Le thème pour le prochain numéro est encore « L'agriculture d'aujourd'hui ».



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps
Tél. : 05 46 58 57 88
Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /
Réalisation : Commission communication / **Impression :** SEDI Equipement
Tirage : 215 exemplaires / **Dépôt légal :** n° 1160 du 16 mars 2009
Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau, Anne-Caroline Muller / **Photo de couverture :** Nadia ANDRE

SOMMAIRE

Juillet 2023

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Parlons chiffres
- Valorisation financière et fiscale 2022
- Travaux aux logements communaux
- Effacement des réseaux
- Les travaux de voirie 2022
- Cérémonie du 8 mai
- Chasse aux œufs
- Où en est le chantier en Caneau ?
- Que devient notre verger communal ?
- Energie Team vous offre un arbre
- Journée citoyenne
- Fleurissement du village
- Adieu madame la professeure...
- Au revoir et merci Hélène

- Nouvelle toque pour la Table du Chef Corvez
- Brèves

12 DOSSIER

- Voyage en Aveyron

19 VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps

21 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Les actualités de la CDC

22 PAGES LIAISON

- Les prés communaux de Haimps
- Phil'o
- La Motte en scène
- Spectacle de l'école de musique

24 CULTURE-LOISIRS

- Bibliothèque
- Invitation à la lecture
- Vie associative

28 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 20 mars 2023
- Réunion du 11 avril 2023
- Réunion du 15 mai 2023

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

De quoi vais-je vous parler dans cet édito ?

Peut-être du plaisir que nous avons eu pendant les trois jours passés dans l'Aveyron pour fêter le trente cinquième anniversaire des échanges Haimps-Boussac.

Ou bien des travaux de voirie 2022 enfin terminés et qui vont pouvoir laisser place à ceux de 2023.

A moins que ce ne soit du départ de notre directrice d'école et de son remplacement par une jeune professeure des écoles.

Cela pourrait être aussi des plantations faites pour lutter contre le réchauffement climatique qui nous promet encore des heures chaudes pour cet été.

Ou encore des manifestations organisées par nos associations toujours aussi actives et pleines de bénévoles qui donnent de leur temps pour nous divertir.

Tout cela, vous le trouverez dans ce numéro 179 de vos Echos du pays.

Je vous invite à jeter un œil attentif sur un des articles de la page 8. N'hésitez pas à venir en mairie afin de commander le ou les arbres fruitiers dont vous avez envie.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.



Parlons chiffres

Comme chaque année à cette période, le compte administratif de l'année 2022 et le budget principal de l'année 2023 ont été votés. Il est temps de revenir sur ces derniers.

Résultat d'exécution du budget 2022

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 mars 2022, sous la présidence de Madame Odile FOUCHET, a voté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2022 et arrêté ainsi les comptes :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-37 978,55		9 052,45	-28 926,10
Fonctionnement	238 808,19	40 612,80	130 873,97	329 069,36
TOTAL	200 829,64	40 612,80	139 926,42	300 143,26

Le budget principal 2023

Voté lors de la séance du Conseil municipal du 11 avril 2023, il s'établit comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement	526 836,85	325 155,37
Résultat reporté		201 681,48
Total section de fonctionnement	526 836,85	526 836,85
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits d'investissement	188 709,71	300 533,49
Reste à réaliser	86 647,68	3 750,00
Solde d'investissement reporté	28 926,10	
Total section d'investissement	304 283,49	304 283,49
TOTAL DU BUDGET	830 770,34	830 770,34

Les besoins d'investissement

N° Opération	Opération	Montant TTC
20222	Travaux de voirie	13 352,00
20223	Façades école	11 145,77
20231	Travaux logements communaux	20 000,00
20232	Voirie – Brulerie – Gripaille	11 200,00
20233	DECI	5 000,00
20234	Achat matériels	4 700,00
20235	Changement fenêtres salle des fêtes	15 000,00
TOTAL	€	80 398,09

Pour équilibrer le budget d'investissement

Virement de la section de fonctionnement de 101 156,93 euros.

N° Compte	Opération	Montant TTC
1641	Emprunts et dettes	27 000,00€

Valorisation financière et fiscale 2022

L'analyse non consolidée des principaux éléments financiers de la gestion 2022 de la commune, par le centre de gestion comptable de Saint-Jean d'Angély confirme notre bonne santé financière.

A l'issue de la gestion 2022, le résultat de fonctionnement de la commune se situe à 130 874 €, il était de 113 181 € en 2021, soit une augmentation de 15,6 % sur la période.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

En 2022, elle s'établit à 132 334 €, elle était de 114 641 € en 2021 et 69 526 € en 2020.

La CAF nette qui tient compte du remboursement de la dette en capital s'établit à 114 319 €, elle était de 95 031 € en 2021, soit une progression de 20,3 %.

LE COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT

Cet indicateur ne doit pas être supérieur à 100%. Il passe de 72% en 2021 à 71% en 2022 (moyenne régionale 86%).

• Le Fonds De Roulement

Au 31 décembre 2022 il atteint 300 143 € contre 200 830 € en 2021 soit une augmentation de 49,5%.

L'équilibre entre les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement a permis d'abonder le FDR à hauteur de 99 134 €.

• Le Besoin en Fonds De Roulement

En 2022, il est de -6 730 €. Ce BFR négatif constitue une ressource à court terme qui abonde la trésorerie de la commune.

• La trésorerie

Elle atteint au 31/12/2022 un montant de 306 873 € contre 217 688 € en 2021. Elle représente 579 jours de dépenses de fonctionnement réelles. Ce qui est suffisant, la moyenne raisonnable étant de 30 jours.

RATIOS DE SOLVABILITÉ

Deux ratios permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes, soit à partir des produits réels de fonctionnement, soit à partir de la CAF brute dégagée par l'exploitation.

• Le ratio d'endettement

Le seuil critique étant au-delà d'une année, notre ration est de 0,42 années, comme en 2021.

• La capacité de désendettement

C'est le temps théorique nécessaire au remboursement de la dette en cas d'affectation de la totalité de la CAF brute de remboursement.

Le seuil critique étant de 9 années, en 2021 nous étions à 1,22 année et en 2023 nous sommes à 1,16 année.

CONCLUSION

La situation financière de la commune est très bonne : la CAF nette est positive, le CAC et les ratios d'endettement sont très en dessous des seuils critiques. Le fonds de roulement de la commune lui ouvre de bonnes marges de manœuvre pour le financement de ses investissements.

**Le document original est à votre disposition à la mairie*



Travaux aux logements communaux

La rénovation des toitures des logements communaux a entraîné, pour quelques jours, la fermeture à la circulation de la rue du Figuier. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise MARCHETTI Multiservices de Fresneau. Stanislas, est un jeune auto-entrepreneur de la commune qui fait des travaux de couverture-zinguerie mais aussi des petits travaux intérieurs et extérieurs.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 06 56 85 57 66.

Jennifer GABEAUD



Les travaux de voirie 2022

Les meilleures choses nécessitent de la patience ! Le chemin de La Pinelle, les caniveaux de la rue du Palmier et l'entrée du chemin des prés de Laleu qui avaient été programmés en 2022 sont enfin terminés.



Effacement des réseaux

Les travaux d'effacement des réseaux, rue de la Maison Brûlée, continuent. La rue, ainsi que le chemin du Gabot, sont à nouveau accessibles. L'entreprise Eiffage a terminé la partie génie civil Orange et la planification du chantier est la suivante :

- La réception devrait avoir lieu fin juin. Une fois la réception faite, Orange a 3 mois pour le câblage de son réseau,
- Reprise des branchements électriques fin septembre (chantier programmé avec Enedis à partir du 14/09/2023),
- Coupure Enedis le 09/10/2023,
- Dépose des supports pendant le mois d'octobre si Orange a fini le câblage de son réseau.

Thierry GOUJEAUD

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée sous un agréable soleil avec une cinquantaine d'Haimpsois.



Il est 11h30 lorsque Mr le Maire, entouré de nos porte-drapeaux, Mrs Serge GARDRAT et Henri NEAUD, a débuté la cérémonie par la lecture d'un message du ministre des Armées, Mr Sébastien LECORNU et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, Mme Patricia MIRALLES.

On « fête » aujourd'hui les 78 ans de la Victoire de la France face à l'Allemagne mais ils rappellent dans leur texte « qu'il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. »

Emma, Axel et Sacha ont ensuite énuméré les haimpsois morts pour la France.

Comme le veut la tradition, la cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert et servi par les conseillers municipaux.

Jennifer GABEAUD



La chasse aux œufs

C'est le mercredi 29 mars, dans l'après-midi, que les enfants se sont réunis pour décorer deux centaines d'œufs ! Peinture, autocollants, feutres, masking tape, paillettes... tout était permis ! Et l'imagination des enfants n'a pas failli. Les parents et grands-parents se sont également relevés les manches. Tous ont aussi décoré de petits paniers.

La séance déco s'est terminée avec le petit goûter tant apprécié des enfants.



Le dimanche 2 avril, les cloches sont passées à Haimps. Au vu du temps incertain, elles ont préféré nous cacher les œufs dans la salle des fêtes. Mais elles y avaient laissé un sacré bazar : tables et chaises étaient en pagaille, dans tous les sens. Les œufs étaient cachés dans chaque recoin de celles-ci. Des ballons multicolores étaient également de la fête.

Petits et grands ont ensuite pu déguster le lapin de Pâques de Charlyne et Fabienne, les merveilles de Marlène, et le traditionnel quatre quarts de Géraldine décoré par Perrine.

Merci à tous pour votre participation.

Les cloches étaient composées de la commission animation ainsi que de l'association « Les loisirs du Village ». Merci à elles également !

Géraldine MARCHAL



Nos jeunes lecteurs des deux dernières cérémonies : Axel, Perrine, Sacha, Thomas et Quentin, se sont vu remettre un diplôme de remerciement pour leur participation et un livre « Devenir citoyen ! ».

Où en est le chantier en Caneau ?

Il a fallu plusieurs mois d'attente pour que le chemin communal le long du Briou soit remis en état après la coupe des peupliers. Cette longue période d'attente a repoussé la plantation d'une nouvelle haie de plusieurs mois et a empêché d'organiser une journée citoyenne, comme nous l'avions projeté, et c'est le Symba qui a assuré le travail. Qu'à cela ne tienne ! Il y aura d'autres occasions car nous avons d'autres projets !

Odile FOUCHET



Que devient notre verger communal ?

Depuis leur plantation, en octobre 2022, nos arbres fruitiers ont passé l'hiver, prospéré et fleuri. Mais, l'herbe aussi a poussé ! Il devenait impératif d'intervenir pour dégager les jeunes arbres de l'envahissement herbeux, vérifier les attaches et supprimer les drageons.

Ce fut le travail d'une petite équipe ce matin du 17 mai.

Seuls les actinidias (kiwis) ont en partie disparu parce qu'ils n'avaient pas été protégés des chevreuils...

Par contre, nous avons planté des framboisiers et des cassissiers pour compléter ce verger.

La Commission Environnement envisage une matinée d'entretien de ce terrain au cours de l'automne. Un appel à bénévoles sera lancé en temps utile.

Odile FOUCHET



La dernière réunion de chantier s'est tenue le mercredi 7 juin et l'inauguration officielle du parc aura lieu en 2024.

Energie Team vous offre un ou deux arbres fruitiers par foyer

Energie TEAM, développeur et exploitant du parc éolien d'Haimps et Massac offre un ou deux arbres fruitiers à tous les habitants de ces communes qui en font la demande.

Dans le cadre du développement de ses projets éoliens, Energie TEAM offre des arbres fruitiers aux habitants des communes de ses parcs.

Dans le courant du mois d'octobre, les habitants de Haimps se verront offrir un ou deux arbres fruitiers qu'ils récupéreront en mairie.

Pour ce faire, nous vous invitons à renseigner vos coordonnées et l'arbre que vous choisissez (pommier, prunier, poirier ou cerisier), en mairie **avant la fin du mois de juillet.**

(* Retours en mairie uniquement, ne pas appeler le standard téléphonique de la mairie)



Plantons des arbres pour lutter contre le réchauffement climatique et contribuer à l'amélioration du cadre de vie

Journée citoyenne



Armés de gants, bottes, râteliers et sacs poubelle, les volontaires de la journée annuelle de nettoyage de la commune se sont répartis aux quatre coins du territoire.

Malgré une moindre participation (13 personnes en tout dont 4 ados), les équipes ont fait preuve d'efficacité. La « récolte » de déchets ménage toujours quelques surprises ! Outre les sempiternelles

canettes, bouteilles de bière* et plastiques divers, nous pouvons nous enorgueillir en 2023 d'une poussette d'enfant en état de rouler (et de véhiculer d'autres débris) d'une boîte neuve de préservatifs (trop grands ? Ou trop petits ? ...), et d'un magnifique casque de moto et de quelques pneus presque neufs.

Tout ce petit monde a regagné la mairie vers 11h30, a déversé

sa moisson dans la remorque de la commune, et a profité du moment de partage autour d'un verre pour terminer cette matinée qui a bénéficié d'une météo favorable.

A noter que cette opération annuelle de nettoyage donne l'occasion de sillonner notre commune de part en part et, bien souvent, d'en (re) découvrir certains sites et aspects encore méconnus. Ce fut le cas de quelques uns d'entre nous (les jeunes en particulier), qui ont eu la surprise de voir « en vrai » des lieux dont ils avaient seulement entendu parler.

** Et si nous prenions exemple de certains de nos voisins européens en consignant canettes et bouteilles de bière ? Il y en aurait moins sur la voie publique !*

Odile FOUCHET

Fleurissement du village

Comme chaque année, les enfants de notre école se sont munis de pelles et d'arrosoirs pour participer à l'embellissement de la commune en plantant des fleurs.

Les CE1 CE2 se sont chargés des jardinières situées devant l'école, la mairie et le cours de tennis ainsi qu'une partie des vasques devant la salle des fêtes.

Les CM1 CM2 ont pris la suite une heure après et ont poursuivi les plantations sur le parking de la salle des fêtes puis se sont déplacés jusqu'à la place de Haimps et celle de l'église.

Cette année, le nombre des bénévoles encadrant les enfants avait sensiblement augmenté ce qui a été très appréciable et a permis une meilleure organisation. Un grand merci à ceux qui ont accepté cette mission pédagogique.

Nous avons eu la chance d'échapper à l'orage qui a éclaté à peine une demi-heure après ces plantations et qui a complété l'arrosage.

Odile FOUCHET



Adieu madame la professeure...

La rentrée scolaire 2023-2024 se fera sans notre directrice d'école. Après neuf années passées à l'école publique de Haimps, Vanessa s'en va.



Quand elle est arrivée chez nous, c'était une toute jeune enseignante, propulsée dans une école rurale, au poste de directrice. Elle a rapidement trouvé ses marques et son caractère, sa jovialité et son hyperactivité lui ont permis de s'imposer rapidement.

Vanessa, pourquoi partez-vous maintenant ?

C'est une opportunité qui m'est offerte d'évoluer professionnellement.

Vous souvenez-vous de votre première impression quand vous êtes arrivée à Haimps ?

J'ai été nommée fin août 2014, seulement quelques jours avant la rentrée. Toute jeune diplômée j'ai été très bien accueillie alors que j'étais inquiète parce que je découvrais le niveau que j'allais enseigner, le poste de directrice et une commune que je ne connaissais pas.

Quels souvenirs garderez-vous de notre école communale et de la commune ?

Beaucoup de bienveillance et un travail en étroite collaboration avec les différents agents, la municipalité et les parents d'élèves.

Où serez-vous à la prochaine rentrée ?

Je prends la direction de l'école de Saint-Pierre de Juillers qui comprend 4 classes et j'y enseignerai aux CM1-CM2.

Pouvez-vous nous présenter celle qui vous remplacera ?

Méline Bouard vient juste d'avoir son examen, c'est son premier poste d'enseignante et donc également de direction. Elle arrive des environs de La Rochelle.

Quelque chose à ajouter ?

Je pars le cœur lourd, je suis très attachée à cette école de Haimps qui restera l'école de mon cœur.

En 2014, nous avons accueilli mademoiselle DUPONT, devenue depuis madame GOICHON. Elle est maintenant maman de deux enfants, Hugo et Gabin. Ses rapports avec les équipes municipales qui se sont succédées ont été excellents, nous avons toujours travaillé ensemble, en toute confiance et dans l'intérêt des enfants. Nous garderons un très bon souvenir d'elle.

Bon vent à vous Vanessa !

Thierry GOUJEAUD



Au revoir et merci Hélène

Après 28 années passées au service de la commune (entretien des bâtiments), Hélène GIRAUD BIJOU a cessé son activité en avril 2023. Hélène avait été embauchée en janvier 1995 pour 2h50 par semaine, depuis 1998 elle faisait 4h00 pour l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes. Elle faisait également 4h00 pour le SIVOS. Nous remercions Hélène pour son sérieux et son professionnalisme et nous lui souhaitons bon courage pour la suite.

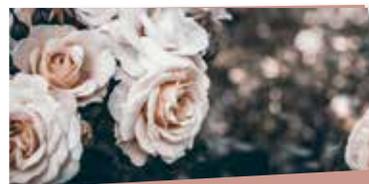
Nouvelle toque pour la Table du Chef Corvez



Le 5 juin à Bordeaux, les équipes du guide gastronomique Gault & Millau ont récompensé les chefs de la région Nouvelle Aquitaine. Pour la deuxième année consécutive, le Chef Corvez et son équipe se sont vu remettre une toque qui récompense l'enthousiasme de l'équipe, la qualité de son accueil et bien sûr, la cuisine qui y est servie. Toutes nos félicitations à Jean-Yves et sa jeune troupe qui rendent célèbre La Pinelle et qui participent à la renommée de notre commune.

Naissance

Soan LECANNELIER MOUSNIER



Décès

Marie-Claude Baptiste
Yvonne Michalid
Marie Cog

Disparue

La pancarte de sortie de village à Haimps, route des Touches, a décidé qu'il était temps pour elle de partir. Si par hasard vous la trouvez dans votre cour ou au fond de votre jardin, attrapez-la et ramenez-la à la mairie.

Mariage

Frédéric CLAIR et Laureline KOENIG

Tous à la piscine

Les différents cours d'aquagym et aquabike sont maintenus jusqu'au 27 juillet 2023 inclus avec un nouveau planing. Pour plus d'informations, contactez Maud au 06 78 61 88 14. Vos coachs préférés vous convient à un pot de retrouvailles le dimanche 3 septembre 2023 à 16h à la piscine.

Fête nationale du 14 juillet

Retenez la date, la manifestation organisée à cette occasion vous sera précisée dans une note d'information à venir.



Page Facebook

N'oubliez pas la page de commune :
« Commune de Haimps »

Dates à retenir

Le vendredi 14 juillet – Fête communale au Parvet
Le 21 et 22 juillet – Musica Haimps par Fêt'ARTS
Le dimanche 20 août – Brocante des Loisirs du Village
Le samedi 26 août – Repas champêtre de l'AICA

Trouvée

Arrivée on ne sait pas comment, une plaque funéraire s'est retrouvée au milieu d'un parterre de fleurs sur la place de Haimps. Si vous la reconnaissez, elle est à la mairie.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 10 au 17 juillet pour cause de congés.



VOYAGE EN AVEYRON

*réalisé par Odile FOUCHET, Géraldine MARCHAL,
Jennifer GABAUD, Anne-Caroline MULLER, Thierry GOUJEAUD.*

Introduction

1988-2023, voilà maintenant 35 ans que, régulièrement, nous organisons des rencontres entre Haimps et Boussac dans l'Aveyron.

Un grand bravo à Yves Egrettau et Christian Rigal, les maires de l'époque, qui ont eu cette idée brillante de tisser des liens d'amitié entre nos deux villages. Depuis, Paul Rouger et François Carrière leur ont succédé et ils ont su prolonger ces échanges qui, en cette année 2023, ont donc fêté leurs noces de rubis. Pourtant, il ne s'agit pas d'un jumelage officiel, pas de formalités entre nous, c'est simplement l'envie partagée de faire découvrir sa région, son village et ses habitants. Toujours dans la simplicité, ce sont des hommes et des femmes heureux de partager des moments conviviaux. C'est aussi l'idée de se dire que,

de temps en temps au cours d'une année, on se demande ce qu'il se passe à Boussac en étant persuadés qu'eux aussi, se posent la même question.

C'est un immense bonheur d'avoir permis à 27 des 59 participants au voyage 2023 de dé-

couvrir Boussac, ses habitants, ses paysages, son agriculture, sa culture. Ces échanges ne sont pas réservés à une partie de la population, vous êtes tous conviés à y participer.



Carnet de voyage, Boussac 2023, un bon cru

On les attendait depuis si longtemps, ces retrouvailles ! Et un beau matin de mai, 59 hainpsois s'embarquent pour un week-end mémorable en pays aveyronnais.

Samedi 27 mai

Notre chauffeur est arrivé à 6h30 de Bordeaux.

Monsieur le maire est anxieux : tout le monde sera-t-il à l'heure au rendez-vous, à 7h30 ?

Eh bien, oui ! Traînant valises et sacs, sans oublier le pique-nique, chacun porte ses bagages dans la soute.

Départ à 8h05 exactement. Le sujet qui préoccupe la majorité : la météo. Aurons-nous beau temps ou des orages comme certains le prédisent ? Premier arrêt à 10h10 pour des pipis urgentissimes. Entre Limoges et Brive, c'est la pause matinale

de 3/4 d'heures pour Arlindo, le chauffeur. Cafés/rafraîchissements, viennoiseries ou petits gâteaux, pour les uns, cigarettes pour les autres, d'autres se dégoûdissent les jambes avant de remonter dans le car.

L'itinéraire présente un petit inconvénient : il est difficile de s'arrêter n'importe où pour un car de 60 places et sur le chemin de l'Aveyron, peu d'aires de repos. Notre arrêt suivant, pour le pique-nique, a lieu dans le parking de la gare de péage après Brive, à 12h30. Mais, malheureusement, il n'y a ni tables ni bancs, et ni toilettes.

Alors, on s'organise tant bien que mal, cherchant des zones d'ombre sous les quelques arbres car il fait déjà chaud. Le confort n'est pas parfait mais Monsieur le maire avait prévu un apéro qui remonte le moral des troupes qui enchaînent sur leur pique-nique, assis par terre

ou debout, pendant que les enfants s'éparpillent. Cerises et gâteaux circulent pour le dessert, on se régale. Après le café, tout le monde réintègre le car et, en route pour de nouvelles aventures !

Aïe aïe aïe ! Justement, une nouvelle aventure se présente à 14h37. Arlindo opère un arrêt d'urgence ca-ca-catastrophique mais très rapide : « Il a mangé trop de cerises » conclut la maman en remontant dans le car après avoir constaté que les-dites cerises avaient été restituées intégralement, faute d'avoir été digérées.

L'effervescence s'intensifie à l'approche de Rodez. Nous arrivons à Boussac à 15h45 où nous attendent nos hôtes. Retrouvailles pour les « anciens », habitués à ces échanges, découverte pour les « nouveaux ». Prise de contact, installation chez les hébergeurs et petit moment de



repos avant de se retrouver pour la visite de la ferme des Hurtes et/ou du village puis pour la soirée festive que nous réservent nos amis boussacois.



Dimanche 28 mai

Le rendez-vous est à 8h15. Un peu trop tôt pour des fêtards ! Mais le timing est serré. Le programme préparé par l'équipe d'animation est dense. Nous parvenons quand même à partir à 8h45, à peine une 1/2 heure de retard. Direction Saint-Antonin Noble Val. Deux heures de routes qui nous permettent de découvrir des paysages variés et de belles bourgades, entre autres, Villefranche de Rouergue. Durant le trajet, Alain et François nous commentent les lieux que nous traversons et c'est ainsi que nous apprenons pas mal de petites anecdotes, détails géographiques et historiques. Par exemple que le mot « baraque » qui compose le nom de nombreux villages ou villes de la région signifiait « relais de poste » lesquels jalonnaient le territoire. Nous avons également appris que « Ségala » vient du seigle qui était la culture principale de cette région pauvre et que l'expression « ventres noirs » désignait ceux qui mangeaient le pain noir fait avec le seigle. Les routes en Aveyron sont pittoresques mais sinueuses... et

notre chauffeur est de nouveau confronté à un arrêt brusque suite à des vomissements. Les deux enfants concernés débarquent à Saint-Antonin Noble Val en petite tenue. Heureusement, il fait de plus en plus chaud et leur maman déniche une friperie et peut les revêtir de propre.

Après la visite de ce village, nous partons à Monteils, à la Ferme J.Carles où nous attend un accueil surprenant et un repas non moins surprenant qui ne débute qu'à 14h30 et se révèle pantagruélique. Il faut du temps pour absorber ces mets !

Mais, timing oblige : A Najac, une visite guidée de la forteresse est programmée pour 16 heures, et c'est la course ! Un orage éclate juste avant notre arrivée mais, par chance, tout le reste de l'après-midi se déroule par un temps acceptable, sans pluie, ce qui nous permet de découvrir ce site grandiose, sur un piton rocheux surplombant les gorges de l'Aveyron.

De retour à Boussac vers 19h, fatigués mais rassasiés (tant l'esprit que le corps), nos hôtes nous

attendent pour une soirée plus familiale, plus calme, mais tout aussi dense et qui s'est prolongée tard pour la plupart d'entre nous.

Lundi 29 mai

Et là, c'est encore plus difficile ! Comment être ponctuel lorsqu'on a veillé si tard ? Le rendez-vous était fixé à 8h30 pour réaliser la traditionnelle photo de groupe avant la séparation. La photo ne s'est faite qu'à 9h30. Puis ce furent les adieux, un moment qui se prolonge toujours.

Le départ pour notre dernière destination s'est fait vers 10h, direction Belcastel, ce magnifique village classé parmi « les plus beaux villages de France ».

Visite libre, par petits groupes, sous un soleil radieux. Certains de nos hôtes nous avaient accompagnés à Belcastel avec leurs voitures, ce qui a renouvelé ce moment des adieux... mais nous sommes quand même partis à peu près à l'heure !

Voyage de retour presque sans surprise. Notre conducteur nous a trouvé une aire de pique-nique avec tables et bancs (mais sans toilettes, rien n'est



parfait !). Grâce à de bons restes d'apéros, l'ambiance est restée animée, malgré la fatigue ; et le pique-nique préparé par nos hôtes se terminait par un gâteau à la broche que nous avons dégusté

avant de remonter dans le car. Deux arrêts « pipi urgent » à 1/2 heure d'écart ont de nouveau obligé notre chauffeur à faire preuve d'à propos et d'habileté

dans ses manœuvres. Le reste du voyage s'est déroulé sans problème et nous sommes arrivés à Haimps à 18h55.

Focus sur le 27 mai 2023



Le village de Bousac

La commune se trouve en Aveyron (12) dans la région Occitanie. Etendue sur presque 18 km², pas moins d'une vingtaine de hameaux sont rattachés au bourg. Avec environ 610 habitants au dernier recensement, on y trouve une école avec une cinquantaine d'enfants.

La commune est riche de son architecture, avec son église classée aux Monuments Historiques, élevée de pierres schisteuses et de mortier à la chaux.

Située dans un milieu rural, l'activité principale de la commune est agricole notamment dans l'élevage de veaux d'Aveyron.

Visite à la ferme

A Bousac, à la ferme d'Hervé, Lionel et Thibault, on produit le « veau d'Aveyron et du Ségala », marque déposée et protégée. Pour obtenir cette appellation, les éleveurs doivent remplir un certain nombre de conditions : nés et élevés à la ferme, les veaux doivent être allaités par leur mère, recevoir un complément en céréales et rester à l'étable où ils sont chouchoutés et installés sur une couche de paille changée tous les jours. Ils ont 130 vaches allaitantes de races Limousine et Aubrac et ils produisent sur l'exploitation 180 tonnes d'ensilage pour nourrir leur cheptel. Les vaches sont mises à l'herbage le 15 avril, elles sont rentrées pour l'hiver le 15 octobre.



Focus sur le 28 mai 2023



Saint Antonin Noble Val (82)

Cette cité médiévale d'environ 1800 habitants se situe dans le Tarn-et-Garonne (82).

Elle devient très colorée les dimanches, grâce à son marché de produits locaux, dans quelques rues et places de la ville. Autour du centre, des ruelles sinueuses nous emmènent vers la fraîcheur de l'Aveyron, au cœur des gorges.

La Ferme de J. Carles à Monteils (12)

Déjeuner à « La table paysanne » dans une exploitation agricole spécialisée dans l'élevage de canards. La cuisson est faite au chaudron de cuivre à l'ancienne et au feu de bois.

Tous les canards sont élevés à la ferme, avec le grain récolté sur leurs propres terres. La transformation se fait sur place dans la conserverie et la vente de produits a lieu dans la boutique au sein d'un « musée » du Cuivre.



La forteresse royale de Najac et son village (12)

Sur un piton rocheux qui domine les gorges de l'Aveyron et le village médiéval de Najac, la forteresse protège la région depuis près de 1000 ans.

Elle est construite en 1253 par Alphonse de Poitiers sur les bases d'un ancien château (tour carrée) de 1100.

Son donjon, à une hauteur de 40 m et ses archères de 6m80 impressionnent. C'est ainsi que pendant près d'un siècle aucune attaque n'est à signaler, jusqu'à la guerre de Cent Ans, lorsque le bourg tomba entre les mains des Anglais.

Focus sur le 29 mai 2023



Belcastel

Située dans l'Aveyron (12), on y trouve des maisons de pierre et aux toits de lauze (toitures en pierre) construites en étage au pied du château fort. Un pont du XVème enjambe l'Aveyron pour vous emmener vers l'église. Aujourd'hui, la commune fait partie des Plus Beaux Villages de France, et représentera la région Occitanie en 2023 dans la célèbre émission de Stéphane Bern « Le village préféré des français »

Un truculent personnage de scène !

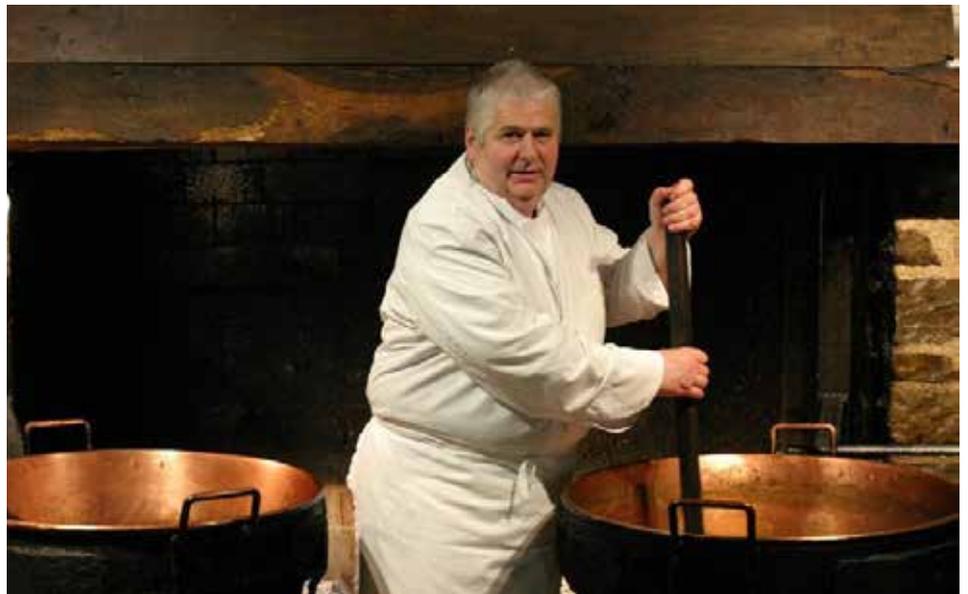
Dans le cadre de notre voyage à Boussac, nous avons eu le privilège de rencontrer, lors de notre deuxième journée, non loin, dans le village de Monteils, monsieur Jacques Carles, ambassadeur de la cuisine du terroir.

Si je viens vous parler de JC, ce n'est point Jésus-Christ comme il aime pourtant se l'entendre dire, mais Jacques Carles... « Le carlou, l'apôtre du bon goût » (sic). Le seul cuistot reconnu par la communauté européenne depuis 1993 à avoir le droit de réaliser une cuisine au feu de bois et au chaudron en cuivre « métal brut et vivant » (les dits chaudrons exposés à l'entrée et conçus par Jean Boisserie, dinandier d'art et deux fois meilleur ouvrier de France), le tout dans une installation vintage proposée au classement du patrimoine de l'Unesco... Ainsi c'est lui, l'« abbé Canard », celui qui vous reçoit « sans chicanes, sans grimaces », vantant le siècle dernier « le siècle de l'être, non du paraître »... Il présente et s'empresse de faire goûter ses produits dès le passage de la porte ; et dans une homélie vous dira qu'il est éternel, arrière, arrière-petit-fils du fils de Dieu, que le monde est malade, politiquement défaillant et que lui est là pour assurer la pérennité, l'apostolat du « bien manger » et de la « canardo-thérapie, le tout dans une ambiance de rigolothérapie arrosée de vinothérapie ». « Tu manges, tu bois, tu rigoles ».

« Le terroir mérite éducation », sous-entendu « il appartient à ceux qui en vivent et qui le partagent ». Il prône le « restons authentiques, car ce qui me fait mal, c'est qu'on perd notre place de cuisine traditionnelle,

les lobbys veulent changer notre culture » ... « le terroir n'a pas sa place en grande distribution » ... Une entreprise familiale sur trois générations, dont il tient les rênes à présent. « Cousins et cousines tambourinent dans la même cuisine » (environ 10 personnes). « Mon fils Nicolas transforme les produits, on s'engueule tous les jours, c'est bio mais c'est de l'amour » ... Et dehors, foule cancanante, deux à trois mille canards sur trente hectares « le

traditionnelle, l'envie de faire apparaître la passion, le travail est un enrichissement, non une contrainte... je suis en vacances toute l'année... ». Dans la vie il faut rester simple, il faut trouver sa place sans déranger les autres ». Et que pensez-vous du foie gras alsacien ? « Ben... on le leur doit ! aux alsaciens... c'est les premiers et je les en remercie infiniment... ». Et l'avenir ? « Cultiver la simplicité, c'est la plus belle image... depuis 45 ans... ce que je vise ? Ma ré-



syndicalisme de la ferme, c'est eux ! » Mais syndicalistes heureux puisque « Jacky est fidèle au précepte que « le vrai bien-être de l'animal c'est le respect et le prendre soin ». Les concernés, des canards de Barbarie pas gavés avant six mois...

Dans un entretien téléphonique il répondra volontiers aux questions :

Qui êtes-vous, qui est l'homme derrière ce personnage haut en couleur ? « Mais je suis un imbécile, le monde de la cuisine m'a bien accueilli, j'ai bien sûr l'envie de transmettre la cuisine

compense c'est d'entendre dire encore et encore « on s'est réglé, on reviendra ! ».

On garde en effet sur nos papilles un petit goût de reviens-y... et dans la tête, le souvenir d'un personnage truculent.

Merci à lui de m'avoir accordé de son temps pour répondre à mes questions. J'ai choisi de garder ses propos intacts, ce sont donc toutes les phrases et expressions que vous trouverez entre guillemets.

Bonne dégustation...



Coup de chapeau à Jonathan !

Au cours de la soirée organisée à la salle des fêtes, chaque commune a échangé des réalisations pour fêter le 35^{ème} anniversaire de nos rencontres. Le cadeau de Haimps a été réalisé par Jonathan Bruneteaud, il s'agit d'une magnifique pierre taillée représentant le travail de la vigne.



Impressions des voyageurs

Les mêmes mots reviennent
inlassablement...

Chaleureux, convivial,
agréable, formidable, au top,
génial, trop court, partage,
enrichissant, intéressant...
Et tous sont unanimes : les plus
âgés comme les plus jeunes,
ceux qui vont à Boussac
depuis... 35 ans comme ceux
pour qui c'était la première
fois.

Alors, continuons encore
et encore... à les accueillir,
à y retourner, à s'amuser,
à découvrir, à redécouvrir !
«C'est où qu'on signe pour
y retourner ?»

L'avis du maire de Boussac

A propos d'une rencontre...

Se retrouver suite à ces années « covid » et voir que les liens et le plaisir de rencontre ne sont pas altérés, provoque chez moi, une fierté que je tiens à vous partager.

Fêter, en plus, 35 ans d'échanges, c'est une durée qui commence à compter dans nos vies ; tout cela renforcé par la présence physique ou représentée des 5 maires participant depuis le début provoque une forte émotion.

Accueillir et héberger une soixantaine de personnes ne se connaissant pas forcément, est une gageure ! Réussie, de l'avis de tous ; la présence et l'engagement des nouveaux élus, augurent d'une belle transmission ; de même, les échanges appréciés des nouveaux participants et nouveaux hébergeurs sont un quasi-engagement de continuité.

Il y a une demande forte d'inverser le « timing » pour profiter davantage en privé lors de la 1^{ère} soirée, afin de se connaître ou reconnaître dès le début de la rencontre et partager le moment festif en commun lors de la dernière soirée.

Pour ce week-end d'amitié, je vous remercie toutes et tous, avec mention à Thierry, et vous dis à très bientôt.

Amicalement François Carrière



Les actualités de l'école de Haimps



Correspondance

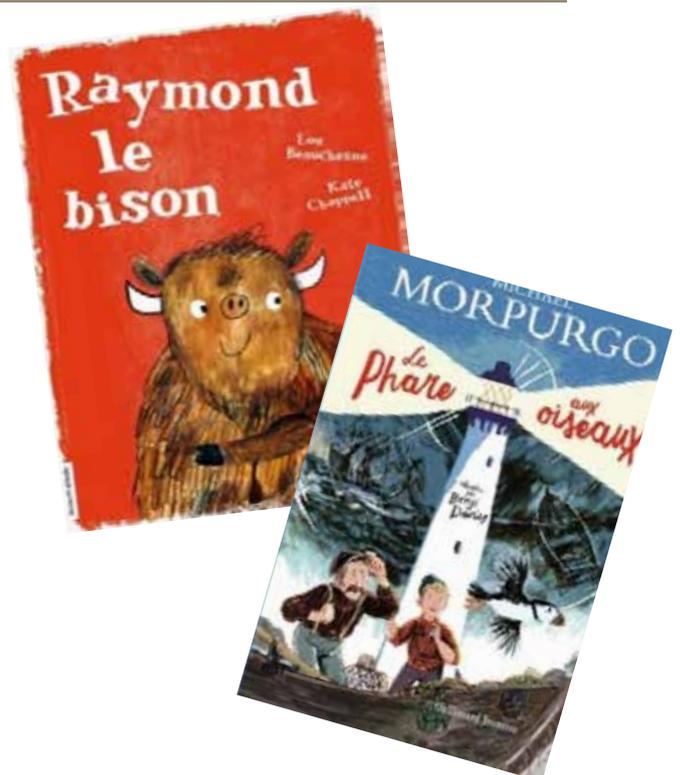
Le vendredi 5 mai, les CE1-CE2 ont accueilli, le temps d'une journée, leur correspondant de l'école de Bernay-Saint-Martin. Après avoir échangé plusieurs lettres au cours de l'année, les élèves se sont retrouvés au Parvet de Haimps et y ont effectué une course d'orientation et divers jeux collectifs.

Vote des incorruptibles

Le mardi 23 mai, les élèves de l'école ont participé au vote des incorruptibles. Depuis le début de l'année, les élèves ont découvert une sélection de 6 livres (une sélection par classe). Les élèves devaient élire leur livre préféré parmi les 6. Pour ce faire, ils disposaient d'une carte d'électeur et de bulletins de vote.

Dans la classe des CM, une vraie disposition de vote a été mise en place (urne, bulletins de vote, carte d'électeur, etc.

Le livre choisi par les CE1-CE2 est « Raymond le bison ». Celui choisi par les CM1-CM2 est « Le phare aux oiseaux ».



Fleurissement de la commune

Le mardi 6 juin, les élèves ont participé au fleurissement de la commune. Les CE1-CE2 ont fleuri les bacs devant la mairie et sur la place de la salle des fêtes. Les CM1-CM2 ont fleuri, quant à eux, les derniers bacs sur la place de la salle des fêtes et ceux de la place de l'église.



Concours d'orthographe

Le jeudi 1^{er} juin, les CM2 ont participé à un concours d'orthographe organisé par le collège de Matha en partenariat avec le Rotary club. Les élèves ont réalisé une dictée présentée par une professeure de français du collège de Matha. Au terme de la dictée, les copies ont été relevées et seront corrigées par les professeurs de français du collège. Une remise de prix est prévue le vendredi 16 juin lors de la visite du collège.

Important

**Nous sommes
nés en 2020,
nous voulons aller à l'école !**

Notre école a besoin de votre soutien,
n'oubliez d'inscrire vos enfants pour la
prochaine rentrée scolaire.

Plantation de légumes

Le mardi 30 mai, les élèves ont participé à la création d'un jardin potager. En partenariat avec M. Rulland, agriculteur hainpsois, les élèves ont planté des plants de tomates et des graines de butternut. Chaque plant a été arrosé, paillé et nommé au prénom de l'enfant qui l'a planté.

En parallèle, la deuxième classe découvrait le cycle de vie du maïs pop-corn. L'après-midi s'est clôturé par un goûter et les enfants sont repartis ravis et avec un gobelet de pop-corn.

Les légumes plantés seront récoltés, cuisinés et dégustés à la rentrée de septembre.



Nocturnes en Vals de Saintonge

Véritable temps fort de l'été 2022 pour son lancement, les Nocturnes en Vals de Saintonge feront leur retour en juillet et août prochains. Le festival, gratuit pour les habitants, s'invitera dans 7 nouvelles communes du territoire.

Nées d'une idée originale, les Nocturnes en Vals de Saintonge traduisent la volonté de Vals de Saintonge Communauté de soutenir la culture sur le territoire. Cet événement estival, offert par Vals de Saintonge Communauté et les communes organisatrices, a pour objectif de valoriser le patrimoine du territoire à travers des spectacles vivants et des jeux de lumière.

Pour avoir les dates :
www.valsdesaintonge.fr



Ouverture des piscines d'été

La saison estivale des piscines d'été des Vals de Saintonge se peaufine. L'ouverture au public ses structures est prévue au mercredi 14 juin 2023 avec en prime une toute nouvelle saison pour la piscine de La Grenouillette.

Horaires du 14 juin au 9 juillet 2023

Dès le 14 juin, les piscines d'été seront ouvertes les mercredis, samedis et dimanches (hors jour de fermeture hebdomadaire), de 14h à 18h.

Horaires du 10 juillet au 27 août 2023

À compter du 10 juillet, les piscines d'été seront ouvertes tous les jours, de 14h à 19h. La saison se terminera le 27 août au soir. www.piscineatlantys.fr

Le retour des ludothèques en plein air

Cet été, trois communes des Vals de Saintonge accueilleront les ludothèques en plein air.



En juillet et en août, cet événement itinérant organisé par la Ludothèque, en collaboration avec les communes accueillantes, les Relais Petite Enfance (RPE) et les Lieux d'Accueil En-

fants Parents (LAEP) des Vals de Saintonge, vous permettra de découvrir le Jeu autrement.

Pour avoir les dates :
ludotheque@valsdesaintonge.fr

Escapade en Vals de Saintonge

Vous souhaitez pratiquer des activités de pleine nature et respirer à plein poumon l'air de notre campagne ? Partez à l'aventure, découvrir les richesses locales, autour de balades, de circuits patrimoine, de courses d'orientation, à pied, à vélo, à cheval et même en canoë, venez bénéficier des bienfaits de la randonnée !

ESCAPADE EN AUTONOMIE

Si vous souhaitez vous concocter votre programme de randonnée, les Escapades en autonomie sont idéales pour cela ! Que vous soyez passionné de vélo,

de randonnées pédestres, de balades à cheval, ou encore de canoë-kayak ou de paddle, un florilège d'activités vous attend, pour découvrir à votre manière la beauté des Vals de Sain-

tonge ! Parcourez la carte interactive ou consultez l'ensemble de l'offre sur le site Destination Vals de Saintonge.

www.destinationvalsdesaintonge.com/escapade

Les prés communaux de Haimps



Dans le cadre d'un programme de restauration et de renaturation des zones humides, la commune de Haimps a signé une convention pour certaines parcelles communales le long du cours d'eau du Briou.

Ces parcelles communales étaient autrefois dédiées au pâturage et mises en commun pour

les habitants. Ensuite plantées de peupliers, ces parcelles ont été exploitées pour le bois en 2022.

Dans la vallée de l'Antenne où l'EPAGE SYMBA exerce la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), il a été convenu par accord et vote du Conseil Municipal de dédier cette parcelle communale à la préservation de la ressource, en laissant la végétation reconquérir ce milieu :

- L'arrachage des souches de peupliers a permis de créer des mares, temporairement en eau qui seront favorables aux amphibiens et autres animaux.
- La végétation se développera graduellement en créant une zone à la fois corridor écologique et lieu de biodiversité.

Le sol de la zone humide, pro-

tégé des rayonnements solaires par la végétation pourra jouer un rôle de capture des précipitations, à la différence d'un sol nu sur lequel il y a du ruissellement. Cette eau sera restituée progressivement pendant la saison la plus chaude.

Toutes ces fonctions de la zone humide sont expliquées sur un panneau de sensibilisation récemment installé à Haimps, en bordure du chemin et accessible à tout promeneur.

Ce projet sur le long terme, sera accompagné de quelques sorties nature ou animations scolaires courant 2023 et 2024.

Nous remercions la commune de Haimps pour son implication dans ce projet financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

PHIL'O

L'association des malfaiteurs haimpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



Réponse du dernier numéro :
Couper la poire en deux.





La Motte en scène

Vendredi 24 mars, la Motte des fées s'est exportée à Haimps pour leur deuxième spectacle du mois dans le cadre du Printemps des poètes. Au programme, de l'humour avec « Les dangers de la lecture » de et par Titus de la compagnie Caus'Tou-

jours. Sous la forme d'une conférence décalée, ce spectacle a joué à nous présenter les dangers de la lecture pour laisser deviner, en creux, ses vertus. Il porte un regard singulier et désacralisé sur la lecture, tout en questionnant, l'air de rien, notre

relation à cette pratique.

Merci à La Motte des fées d'avoir choisi Haimps pour nous offrir un spectacle de grande qualité qui a été apprécié par le nombreux public présent.

Spectacle de l'école de musique

La soirée de l'école de musique de Matha-Aulnay (l'AIDEM) a eu lieu à la salle des fêtes de Haimps le 13 mai 2023 et cela a été un réel succès et moment de partage. La première partie, un conte musical illustrant la vie de Joséphine Baker, nous a régalés par l'énergie et l'enthousiasme des jeunes (voire très jeunes) chanteurs. La petite Charline de Haimps était parmi eux, rayonnante et investie, si contente de chanter devant et pour sa maman.

Quant à la seconde partie, tous ces apprentis musiciens étaient

tellement heureux de nous montrer leur travail que nous ne pouvions que partager leur bonheur. Que vive longtemps l'école de musique de Matha ! Qu'elle continue le plus longtemps possible à nous faire rêver, petits et grands et à apporter du plaisir.

Pour toutes informations concernant l'école de musique, Veuillez contacter Ghislaine Sanguin 06 85 98 09 76



INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

GABACHO

Aura XILONEN

C'est l'histoire de Liborio, jeune mexicain, migrant clandestin, qui a traversé la frontière au péril de sa vie, qui trimballe sans pathos ses blessures, physiques comme morales, et qui a trouvé un petit boulot dans une librairie hispanique où il dévore tout ce qui lui tombe sous la main sous l'œil goguenard de son patron. A 16 ans, il prend les événements de la vie comme quelqu'un qui est habitué à recevoir des coups (et à les rendre) il n'a plus d'illusion sur rien ni personne.... Sauf sur la « Gisquette », la fille d'en face qui le fait rêver.

Ainsi présenté, l'argument pourrait donner un roman bandal.

Pourtant ! ... Ce roman est un événement !

L'un des intérêts de ce récit, c'est qu'il a été écrit par une jeune fille de 19 ans, dans un langage « viscéral et ultra contemporain » (Télérama), mais aussi, qu'il reflète une réalité poignante, douloureusement actuelle dans de nombreux pays (l'émigration et la clandestinité), et qu'il allie avec une maîtrise incroyable l'aspect violent et implacable de certaines situations à un humour décapant. On est ému et on rit beaucoup.

Belle histoire et très belle écriture, même si au début, l'utilisation de l'argot est déroutante. Ensuite, on s'y fait très bien, on apprécie même ce langage fleuri, tellement évocateur et souvent d'une grande poésie. Le jeune Liborio se vautre dans la littérature, fait une orgie de mots compliqués et surprenants (un peu comme font les enfants lorsqu'ils découvrent un nouveau mot, ils l'utilisent tout de suite à mauvais escient), et nous abreuve d'une logorrhée euphorisante. Foisonnement de



mots plus improbables les uns que les autres, mots existants mais employés au hasard, mots inventés au gré de la nécessité, mots-valises*, mots-images, mots-délires, porteurs d'évocations percutantes qui provoquent l'hilarité. Un vrai plaisir de se plonger dans cette langue réjouissante !

Aura Xilonen, cette autrice de 19 ans, n'est pas passée inaperçue puisque son roman a été couronné par le prestigieux prix Mauricio Achar et a été traduit en huit langues. Un coup de chapeau particulier pour la traductrice (pas facile de traduire avec talent de l'argot espagnol !) qui a été lauréate du Grand Prix de traduction en 2017.

*Un complément de connaissances :

Un mot-valise est un nouveau mot formé par la fusion de deux mots existant dans la langue.

On amalgame une partie de chacun des mots qu'on veut rassembler pour exprimer une autre idée. Il existe de très nombreux mots-valises dans notre langage courant dont on n'a même plus conscience, par exemple :

informatique (information + automatique)

Aliment (aliment + médicament)

Tapuscrit (taper + manuscrit)

Brexit (Britain + Exit), etc.

De nombreux écrivains célèbres ont pratiqué ce sport du mot-valise : Victor Hugo, Edmond Rostand, Raymond Queneau, etc. Sans oublier l'inventeur de cette technique : Lewis Carroll, l'auteur de « Alice au pays des merveilles ».

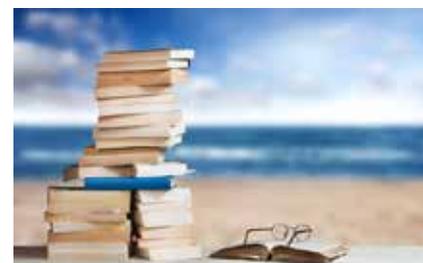
BIBLIOTHÈQUE

C'est la saison de faire votre provision de livres pour vos vacances !

Les animations qui se sont déroulées régulièrement pendant toute l'année scolaire s'arrêtent pendant deux mois ainsi que les visites mensuelles des écoliers.

La bibliothèque sera fermée du 14 août au 4 septembre.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été.



AU FIL DU BRIOU



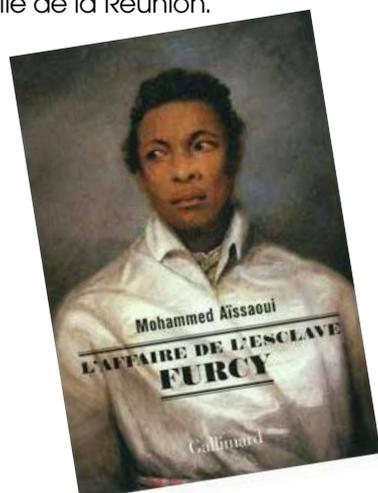
Théâtre

Qui avec Qui ??? – 14^{ème} création Au fil du Briou

Ce 14^{ème} spectacle Qui avec Qui ??? créé par Au fil du Briou a été joué à Haimps et à Beauvais sur Matha comme prévu. Compte tenu de l'accueil chaleureux et des encouragements du public d'autres représentations ont été programmées à l'automne dans le secteur.

Club de lecture

Notre dernière réunion s'est déroulée le jeudi 08 juin. Nous avons parlé du livre L'affaire de l'esclave Furcy, écrit par le journaliste Mohammed Aïssaoui, récit d'une histoire vraie qui se déroule lors de la première partie du 19^{ème} siècle, symbole de lutte pour la liberté sur l'île de la Réunion.



Mémoire vivante

L'exode de 1940

Nous avons publié la première partie d'un récit de l'exode vécu par une enfant de onze ans et demi originaire de la Meuse réfugiée à Fresneau, Madame Jeanine Martin. Des membres de l'association ont rédigé ce texte à partir d'une interview réalisée il y a quelques années. Dès le 1^{er} juillet des exemplaires de la deuxième partie de ce récit, le voyage, l'arrivée à Fresneau, la vie à Fresneau, seront à la disposition des habitants de la commune au secrétariat de la mairie de Haimps. Certains lecteurs attendent la publication de la deuxième partie de ce récit avec impatience.

La 3^{ème} partie : Le retour dans la Meuse « le passage de la ligne de démarcation, l'arrivée au village » sera publiée en octobre 2023.

Octobre Rose

Depuis plusieurs années, l'association Au fil du Briou s'est engagée pour mener des actions solidarité au profit de la lutte contre le cancer. Cette année c'est avec d'autres associations de la commune que nous allons nous mobiliser avec le soutien de la municipalité.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur notre association, je suis à votre disposition pour vous renseigner. Mon numéro de téléphone est le 06 20 69 68 60

Le président, JY Porcheron

FÊT'ARTS

Voici venu le moment de réserver ces deux dates : le vendredi 21 et le samedi 22 juillet, Fêt'ARTS vous propose sa 5^{ème} édition de « Musica Haimps ».

Au programme cette année :

Vendredi 21 juillet :

Nena VALVERDE, chanteuse swing et jazz rétro est accompagnée de ses quatre musiciens.

Samedi 22 juillet :

CEIBA, percussionniste et chanteuse de musique créole et africaine, est accompagnée de quatre musiciens.

Restauration rapide et buvette vous seront proposées les deux soirs à partir de 20h, et, comme chaque année, notre église sera mise en lumières par le talentueux technicien Fred, tandis que le non moins talentueux David, assurera la sono.

Nous vous attendons nombreux.

L'Equipe de Fêt'ARTS



Ça swing à Haimps

Gilly Johnson, notre anglaise, et non moins haimpsoise de cœur, a regroupé autour d'elle 9 chanteuses du monde entier pour un stage de jazz d'une semaine. Le berceau étant le WhatsApp Jaz-zabelles et la passion du chant. Accompagnées de musiciennes que nous avons déjà le plaisir de connaître à Haimps, puisqu'elles nous ont fait voyager pendant nos soirées jazz de Fêt'ART en juillet (Liane, Sophie et Sara), ces dames nous ont interprété, ce soir du 9 juin, un répertoire sensible, émouvant et coloré pour cette parenthèse villageoise chaleureuse.

LA ROSE DES VENTS

Nous prenons nos vacances au mois d'août, nos réunions mensuelles (le premier mercredi du mois) reprendront le 6 septembre.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau.

LES LOISIRS DU VILLAGE

Les Loisirs du village vous annoncent que nous nous retrouverons le dimanche 20 août pour notre brocante annuelle qui aura lieu une nouvelle fois au Parvet où il y a plus d'ombre.

Comme d'habitude, petite restauration et buvette seront de la partie. Alors c'est le moment de vider armoires, placards et faire le tour de votre maison pour dénicher des objets ou vêtements qui ne vous servent plus. Comme tous les ans, les villageois se voient offrir 4 m de brocante. Nous vous attendons nombreux cette année encore dans ce superbe lieu ombragé.

Nous ferons bien évidemment appel aux bénévoles en temps voulu... un petit coup de main, de la bonne humeur, un moment convivial seront de la partie.

Le bureau.

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Notre AICA a organisé son repas de printemps dans la salle municipale le samedi 22 avril. 150 personnes étaient présentes et ont pu apprécier le buffet d'entrées, le civet et les grillades de chevreuil. Merci pour votre participation et merci aussi aux 17 bénévoles qui ont assuré la préparation et le service.

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 11 juin derrière la salle, sous les arbres, en présence d'une trentaine de personnes.

Le président Paul Boissinot a souhaité la bienvenue à tout le monde, a remercié tous les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année ainsi que Mr le Maire et Mme la secrétaire de mairie pour leur aide.

Il a ensuite fait le compte rendu moral des activités de la saison écoulée et fait part des nouvelles directives de la Fédération. Il a terminé en répondant aux questions des chasseurs présents.

Paul Rouger, trésorier, a fait le bilan financier qui, malgré une



La préparation du repas

baisse par rapport à l'an passé, reste stable vu les investissements réalisés.

Ce bilan n'ayant fait l'objet d'aucune question, il a ensuite fait le bilan du gibier prélevé :

- 205 faisans lâchés
→ 56 prélevés
- 200 perdrix rouges lâchées
→ 55 prélevées
- 140 perdrix grises lâchées
→ 25 prélevées

→ 50 lièvres prélevés

Ces chiffres ont automatiquement entraîné un large débat.

Cette année, nos modes de lâchers vont être modifiés. Après les lâchers sous mue précédant l'ouverture, 4 lâchers de perdreaux et 5 lâchers de faisans auront lieu à plusieurs semaines d'intervalle. On verra en fin de campagne si cela porte ses fruits.

Après les questions diverses, on est passé au renouvellement du bureau dans son entier, et ce pour les 3 années à venir. Ont été élu : Paul Boissinot, Isabelle François, Yohan Deraze, Paul Rouger, James Deraze, Pierre Gillereau, James Goujeaud, Widgie François, Jean-Yves Roullin, René Baptiste.

Ceux-ci se réuniront bientôt pour la composition du bureau.

Le bureau.



L'assemblée générale

RÉUNION DU 20 MARS 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 20 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2023.

Présents :

Mr BEZIAUD Pascal,
Mr COMTE Christophe,
Mr DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
Mr GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
Mr RULLAND Alain.

Excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance :
Mme GABEAUD Jennifer.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 20/02/2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 20 février, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Aucune déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption n'ayant été reçue, ce point est retiré de l'ordre du jour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après avoir exposé le détail des comptes, Monsieur le Maire quitte la salle de réunion. Le Conseil municipal, sous la présidence de Mme Odile FOUCHET, 1^{ère} adjointe, vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu :	241 405,58
	Réalisé :	124 741,90
	Reste à réaliser :	102 211,78
Recettes	Prévu :	241 405,58
	Réalisé :	95 815,80
	Reste à réaliser :	3 750,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	494 216,39
	Réalisé :	231 991,81
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	494 216,39
	Réalisé :	561 061,17
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-28 926,10
Fonctionnement :	231 991,81
Résultat global :	300 143,26

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal le compte de gestion établi par le receveur à la clôture de l'exercice 2022. Il le vise et certifie que le montant des titres émis à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissements	-37 978,55		9 052,45	-28 926,10
Fonctionnements	238 808,19	40 612,80	130 873,97	329 069,36
TOTAL	200 829,64	40 612,80	139 926,42	300 143,26

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2022.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : EXCEDENT	329 069,36
Affectation complémentaire en réserve (1068)	127 387,88
Résultat reporté en fonctionnement (002)	201 681,48

Résultat d'investissement reporté (001) : DÉFICIT 28 926,10

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les taux des taxes pour l'année 2023. Compte-tenu des résultats de l'exercice 2022, il est proposé le maintien des taux d'imposition 2022 pour l'année 2023 comme suit :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	8,70 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	35,63 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	29,04 %

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver le vote des taux d'imposition 2023 comme ci-dessus.

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

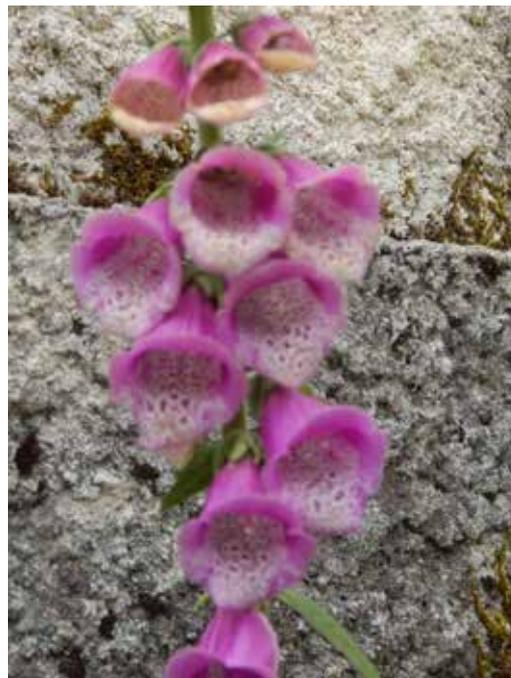
Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les subventions accordées pour l'année 2023.

Madame Odile FOUCHET n'a pris part ni à la discussion, ni au vote. Le Conseil après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer la somme de 3 730,00 euros au titre des subventions avec la répartition suivante :

ASSOCIATION AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE	300,00
ASSOCIATION APE HAIMPS-SONNAC	300,00
ASSOCIATION AU FIL DU BRIOU	300,00
ASSOCIATION FET'ARTS	300,00
ASSOCIATION LA ROSE DES VENTS	200,00
ASSOCIATION LES LOISIRS DU VILLAGES	2 050,00
SOLMAT MATHA	100,00
ADMR MATHA	50,00
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	50,00
ASSOCIATION POMPIERS DE MATHA	80,00
TOTAL	3 730,00

Le montant de la subvention des Loisirs du village comprend la participation de la commune au voyage à Boussac (1 750 euros).

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu un courrier d'une nouvelle association, LA JHARASSERIE, dont le siège social est à Haimps et qui demande une participation à l'élaboration ou à la diffusion d'un album CD. Avant de prendre une décision, Madame Odile FOUCHET demandera à rencontrer la présidente de cette nouvelle association afin d'avoir des éléments complémentaires.





DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire rappelle que le débat d'orientation budgétaire permet de discuter des projets de l'exercice et d'en définir les priorités. Pour cela, il faut tenir compte de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, de l'évolution du besoin de financement (les remboursements d'emprunts) et des résultats de l'exercice 2022.

Une partie des dépenses sera consacrée à l'entretien des chemins (PATA, réparation, débernage, problème d'écoulement d'eau pluviale), il devrait y avoir également des travaux dans les logements communaux, les fenêtres de la salle des fêtes à changer. Nous devons aussi prévoir le remplacement du photocopieur de la mairie. Des devis ont été demandés pour la réunion préparatoire du budget qui aura lieu le 4 avril à 20h30. Quant au budget principal 2023, il sera voté le 11 avril à 20h30.

EFFECTIFS RENTRÉE 2023-2024

Monsieur le Maire informe le Conseil que par suite de notre courrier adressé au DASEN à propos d'une éventuelle fermeture de classe, ce dernier nous a répondu le 3 mars 2023 en nous assurant que la situation du RPI Haimps-Sonnac serait étudiée avec une attention particulière lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 9 mars 2023. Ce dernier s'est tenu et il a été décidé, compte-tenu des effectifs communiqués, que nous n'aurions pas de fermeture de classe à la prochaine entrée.

Le Conseil municipal invite les parents à procéder rapidement à l'inscription de leur enfant dans notre RPI afin de conforter notre position.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/02/2023

Monsieur le Maire informe le Conseil que le 13 mars 2023 a eu lieu le dernier Conseil communautaire au cours duquel

devaient être votés les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour rappel, le 10 octobre 2022, ce même Conseil communautaire avait modifié le zonage existant pour le passer de 2 à 3 zones :

Zone A : toutes les communes sauf
Zone B : les communes de Saint-Savinien et Matha

Zone C : la commune de Saint-Jean d'Angély

La proposition du bureau, qui avait été rejetée par la commission RESSOURCES était de passer le taux de la zone A à 9,29 au lieu de 8,73, soit une augmentation de 6,4 % à laquelle il faut ajouter l'augmentation des bases locatives de 7,13 % pour l'année 2023. Pour ce qui est de la zone B le taux serait ramené de 8,73 à 7,88 et enfin pour la zone C de 8,90 à 7,33.

Après une discussion animée, cette proposition a été rejetée par 49 voix POUR, 53 voix CONTRE et 11 ABSTENTIONS. Monsieur le Maire indique qu'il a voté CONTRE.

Le bureau a donc jusqu'au 3 avril pour faire une nouvelle proposition.

Au cours de cette même réunion, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition 2022 pour l'année 2023.

TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jennifer GABEAUD afin qu'elle détaille les travaux qui seront effectués par notre agent. Peinture des volets, changements des plaques des poêles et divers autres petits travaux.

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE LA DI

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, en compa-

gnie de Mesdames Odile FOUCHET, Jennifer GABEAUD, Géraldine MARCHAL et Monsieur Alain RULLAND, Mesdames Isabelle FAYS, Christine FAVRE et Monsieur Cyril ROY de la direction des infrastructures de l'agence territoriale de Saint-Jean d'Angély le 27 février 2023.

Les points abordés au cours de cette réunion ont été :

Les comptages : l'analyse des comptages a été effectuée et une synthèse nous a été remise. En conclusion, il a été constaté qu'il n'y avait pas de problème de vitesse dans la traverse. Toutefois, des dispositifs de sécurité pourront être étudiés avec limitation à 30 km/h, lors de l'aménagement global notamment pour améliorer la sécurité aux abords de l'école.

Dispositifs provisoires : Au vu des résultats de comptage, de l'étroitesse de la voie et des accotements dégradés, les doubles écluses provisoires ne seront pas réimplantées.

La Bonne Année : 2 panneaux J4 seront implantés au niveau du virage, à l'entrée du village côté RD739.

Pluvial carrefour RD231E7/Voies communales : Après création



d'un fossé par la commune le long de la voie communale, une traversée pourra être réalisée par le Département sous la RD231E7 afin d'évacuer l'eau stagnante côté Est.

AVENANT À LA CONVENTION AVEC CÉDRIC FRANÇOIS

Pour faire suite à la demande de Monsieur Cédric FRANÇOIS, il a été autorisé à mettre des ruches dans un petit bois communal situé à La font chapelier, parcelle ZT14.

Un avenant à la convention du 16 juillet 2019 a été établi et signé par

Monsieur FRANÇOIS et Monsieur le Maire.

ATELIER DÉCO ET CHASSE AUX ŒUFS

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames Géraldine MARCHAL et Fabienne GODIN qui exposent qu'un atelier déco va avoir lieu à la garderie le mercredi 29 mars de 15h à 17h afin de décorer des œufs de Pâques qui serviront pour une chasse aux œufs organisée conjointement avec les Loisirs du village le dimanche 2 avril au Parvet à partir de 15h30.

PRÉSENTATION DU N° 178 DES ÉCHOS DU PAYS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile FOUCHET qui présente le prochain numéro de notre bulletin d'informations. Le dossier a été préparé par Monsieur Paul ROUGER, maire honoraire, il est consacré au 45 ans des Échos du pays.

QUESTIONS DIVERSES

• BAIL À FERMAGE

Monsieur Joël EGRETEAU prenant sa retraite, Monsieur Thibaut PILET souhaite prendre la suite du bail à fermage pour la parcelle ZV5 d'une contenance de 90a située chemin de la Métairie. Le Conseil donne son accord.

• VOYAGE À BOUSSAC

Le voyage se prépare. Il y aura 59 participants, l'autocariste a été retenu et nos amis de Boussac peaufinent le programme des trois jours afin de nous le communiquer rapidement.



FIN DE LA RÉUNION : 23H

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 avril 2023.

Présents :

Mr BEZIAUD Pascal,
Mr DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
Mr GOUJEAUD Thierry,
Mr RULLAND Alain.

Excusés :

Mr COMTE Christophe,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane.

Procuration :

Mr COMTE Christophe
à Mr GOUJEAUD Thierry.

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/03/2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 20 mars, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Aucune déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption n'ayant été reçue, ce point est retiré de l'ordre du jour.

APPROBATION DU CONTRAT DE PROXIMITÉ 2022-2026

Vu la délibération n° 113 du 20 mars 2023 de l'Assemblée départementale approuvant les contrats de proximité et autorisant la Présidente du Département de la Charente-Maritime à les signer,

Considérant la volonté du Département de la Charente-Maritime de formaliser son engagement aux côtés des 13 intercommunalités et des 463 communes de son territoire à travers l'élaboration de Contrats de proximité au profit du développement du territoire,

Considérant que cette volonté partagée par Vals de Saintonge Communauté et les communes du territoire a favorisé l'élaboration du contrat de proximité des Vals de Saintonge,

Considérant que ce contrat de proximité prend en compte les spécificités du territoire des Vals de Saintonge,

En conséquence, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité :

- Approuve le contrat de proximité du territoire de Vals de Saintonge,
- Autorise Monsieur le Maire à le signer et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération,
- Prend acte de la nécessité d'être représenté au sein du Comité de suivi par un élu municipal.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la circulaire du 30 janvier 2023 relative au Fonds d'accélération de la transition écologique «Fonds vert» exercice 2023, mentionnant la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public parmi les opérations éligibles,

CONSIDERANT l'action engagée par la Commune, visant à réaliser des économies d'énergie en remplaçant le parc de luminaires actuel de la commune par les ampoules LED à basse consommation, les travaux de changement de toutes les ampoules standards de l'éclairage public en ampoules LED à faible consommation font partie du dispositif.

Le devis établi par le SDEER s'élève à 11 939,37 euros HT dont la moitié, 5 969,68 euros HT restent à la charge de la commune. Le fonds vert peut subventionner cette part, sans pourcentage défini, mais dans la limite des 80 % de participation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité DECIDE :

- De demander la subvention,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité adopte le budget principal qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de fonctionnement	Recette de fonctionnement
Crédit de fonctionnement	526 836,85	325 155,37
Résultat reporté		201 681,48
Total section de fonctionnement	526 836,85	526 836,85

INVESTISSEMENT

	Dépenses de fonctionnement	Recette de fonctionnement
Crédit d'investissement	188 709,71	300 533,49
Reste à réaliser	86 647,68	3 750,00
Solde d'investissement reporté	28 926,10	
Total section d'investissement	304 283,49	304 283,49

TOTAL DU BUDGET	830 770,34	830 770,34
-----------------	------------	------------

VOTE SUR L'APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE M57

Compte tenu de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération. Cette procédure nous permettra d'éviter de prendre des décisions modificatives.

DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil a décidé de procéder à

des travaux dans les logements communaux. Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 20 000 euros TTC. Ces travaux sont subventionnables par le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide :

- De demander la subvention
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

RÉOUVERTURE DES TOILETTES DU PARVET

À l'approche de l'été, des travaux devront être envisagés afin de pouvoir réouvrir les toilettes du Parvet qui font régulièrement l'objet d'actes de vandalisme.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour que des devis soient demandés.



COMITÉ SYNDICAL

DU 21/03/2023

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Aurélie GOGUET qui fait le compte-rendu du dernier comité syndical du SIVOS Haimps-Sonnac.

- Approbation du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022 qui fait apparaître un déficit de fonctionnement de 734,42 euros et un déficit d'investissement de 1 159,12 euros
- Vote de l'affectation du résultat 2022
- Vote du budget principal qui s'équilibre en fonctionnement à 212 809,87 euros et en investissement à 2 325,77 euros
- Vote des participations des communes au fonctionnement du SIVOS pour 2023 :

LOUZIGNAC : 5 400,00 euros

BRIE-SOUS-MATHA : 7 200,00 euros

HAIMPS : 58 663,52 euros

SONNAC : 65 111,45 euros

- Vote des subventions : 100 euros par classe et 100 euros pour les DDEN



CONSEIL D'ÉCOLE DU 30/03/2023

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer GABEAUD qui fait le compte-rendu du dernier conseil d'école.

- Préviation des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024
- Bilan du marché de Noël et du carnaval



- Stages de Remise A Niveau (RAN)

- Remerciements et demandes de travaux

- Sécurité : alerte incendie et PPMS

- Sorties et projets à venir

A la demande des enseignantes, une demande de devis a été faite à l'entreprise BONNAUD pour la vitrification des planchers des deux classes. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité l'autorise à faire une demande de subvention auprès du Département.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

3^{ème} TRANCHE

Monsieur le Maire informe le

Conseil que, pour donner suite à notre réclamation, le SDEER a renoncé à nous faire payer le devis complémentaire pour cette tranche et les travaux vont débuter.

Le rendez-vous de pré-chantier a eu lieu le jeudi 6 avril en présence de Monsieur QUEREAU du SDEER et de Monsieur ENAUD d'EIFPAGE. Les travaux débuteront le 11 avril pour une durée de 9 semaines (avec une équipe). La cabane de chantier et les matériaux seront disposés derrière le hangar communal.

La réception pourrait avoir lieu en juillet et l'enlèvement des poteaux devrait pouvoir se faire avant la fin de l'année.

Les réunions de chantier sont fixées les jeudis 20 avril, 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin à 9h30 sur place.

ENERGIE TEAM

PLANTATION DE HAIE

La société Energie Team souhaite offrir des arbres aux riverains de la commune impactés visuellement par la ferme éolienne du Briou. Cette mesure est totalement gratuite et indépendante de tout autre dispositif de compensation. Les personnes concernées ont reçu un flyer pour se faire connaître auprès de la SARL LARNAUD pépinières et les plantations pourront avoir lieu dès l'automne prochain.

Sont concernés : le Cluzeau, chemin de Moirée et la rue du Grand Pont.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30/04/2023

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier Conseil communautaire. Au cours de ce dernier, ont été votés 20 comptes administratifs 2022 et 19 budgets primitifs 2023.

Le budget principal 2022 s'équilibre en fonctionnement à 40 089 178 euros et en investissement à 7 327 257 euros. Il répond aux orientations budgétaires suivantes :

• Limiter l'incidence de l'augmentation conjoncturelle des dépenses de fonctionnement en réajustant la stratégie à long terme

• Ajuster la politique d'investissement

• Prendre les mesures indispensables pour limiter la dégradation des ratios de gestion

Les taux d'imposition 2022 ont été maintenus pour 2023.

La taxe des ordures ménagères : l'augmentation refusée lors du dernier Conseil communautaire s'étalera finalement sur trois ans pour atteindre dans notre secteur

un taux de 9,29 % en 2025. Pour 2023 les nouveaux taux seront en zone A 8,91 % (au lieu de 8,73), en zone B 8,44 % (au lieu de 8,73) et zone C 8,38 % (au lieu de 8,90).

BILAN DE L'APRÈS-MIDI DÉCO ET DE LA CHASSE AUX ŒUFS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Fabienne GODIN qui fait le compte rendu de ces deux animations. Il y a eu une dizaine d'enfants présents à l'après-midi déco au cours duquel des œufs ont été décorés.

Le dimanche 2 avril 29 enfants ont participé à la chasse aux œufs qui malheureusement, compte-tenu du temps, s'est tenue dans la salle des fêtes. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert aux enfants par la municipalité et un œuf offert par l'association Les Loisirs du village.

PROJET PISCINE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain RULLAND qui présente une idée de projet périscolaire à la piscine de Fresneau. Ce projet n'est pas totalement abouti pour le moment.

QUESTIONS DIVERSES

• CHENIL

Notre employé communal va faire un nouveau chenil à l'emplacement de celui qui nous a été volé.

• ORDURES MÉNAGÈRES

Nous ne savons toujours pas quand le camion robotisé passera à Haimps. D'autre part, Madame Jennifer GABEAUD signale que plusieurs endroits auraient besoin d'un aménagement au sol.

• CONTRÔLE DE L'AIRE DE JEUX

L'aire de jeux a été contrôlée par VERITAS, dont les recommandations ont été réalisées par notre employé communal. Nous avons obligation de mettre un panneau « Interdiction de fumer » à l'intérieur de l'aire de jeux, ce qui sera fait prochainement.



FIN DE SÉANCE : 23H10

RÉUNION DU 15 MAI 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 15 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2023.

Présents :

Mr BEZIAUD Pascal,
Mr DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mr GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
Mr RULLAND Alain.

Excusés :

Mr COMTE Christophe,
Mme GOGUET Aurélie.

Procuration :

Secrétaire de séance :
Mme FOUCHET Odile.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 11 avril, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues trois déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située rue du Fer à cheval
- Une parcelle H1016 située rue du Petit Echo
- Une maison d'habitation située 1 impasse de Beaugreny

Le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Maire présente au Conseil le comparatif des offres reçues de Koesio Aquitaine et du Groupe LBS.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité décide de retenir l'offre de Koesio aux conditions suivantes :

- Acquisition d'un photocopieur SHARP BP50C26 au prix de 2 990 euros HT.
- Reprise de l'ancien photocopieur pour recyclage à titre gracieux.
- Avoir de 450 euros de participation.
- Contrat d'entretien de 72,59 euros HT par trimestre

(coût copie NB 0,0040 – Couleur 0,040)

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DANY BAGNAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le contrat de travail de Madame Dany BAGNAS prend fin le 31/05/2023. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide :

- De renouveler pour une période de trois années le contrat de travail de Madame BAGNAS,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce renouvellement.

TITULARISATION DE MARIE-ANGE BAPTISTE

Monsieur le Maire informe le Conseil que par suite de problèmes de santé, Madame Hélène GIRAUD BIJOU a été déclarée inapte au travail. Madame Marie-Ange BAPTISTE qui assurait son remplacement depuis plusieurs mois a accepté de reprendre le poste. Par conséquent, il demande au Conseil d'approuver la titularisation de Madame BAPTISTE sur le poste d'agent technique. Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- De titulariser Madame Marie-Ange BAPTISTE
- De mandater Monsieur le Maire pour établir et signer tous les documents nécessaires à cette titularisation
- De procéder à la mise en vacance du poste d'agent technique pour une période de 2 mois
- D'établir et signer un avenant au contrat de travail de Madame BAPTISTE pour la période du 21/04/2023 au 31/08/2023.

ARRÊTÉ PORTANT LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE PHYSIQUE

Le comité médical restreint réuni le 04/04/2023 ayant émis un avis favorable à la reconnaissance d'inaptitude totale et définitive à toutes fonctions de Madame Hélène GIRAUD BIJOU, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'après avoir rencontré Madame GIRAUD BIJOU, il a pris un arrêté portant licenciement pour inaptitude physique à son encontre à effet du 21 avril 2023.

A cette même date Madame GIRAUD BIJOU est radiée des cadres et perd sa qualité de fonctionnaire. Elle percevra une indemnité de licenciement calculée conformément à la loi.

DM N°1 – PRIME DE LICENCIEMENT

A la suite du licenciement pour inaptitude physique de Madame Hélène GIRAUD BIJOU, cette dernière doit percevoir une indemnité de licenciement calculée conformément aux articles 41-1 et 41-2 du décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, d'un montant de 2 733,69 euros. Afin de procéder à ce règlement, Monsieur le Maire propose d'adopter la décision modificative n° 1 suivante :

DÉPENSES	
Article – Opération	Montant
615221(011) Bâtiments publics	-2 740,00
6411(012) Personnel titulaire	2 740,00
	0,00

VALORISATION FINANCIÈRE 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu le document de valorisation financière et fiscale 2022 émis par le centre de gestion comptable de Saint-Jean d'Angély. L'analyse non consolidée des

principaux éléments financiers de la gestion 2022 de la commune laisse apparaître une situation financière très bonne. La CAF nette (capacité d'autofinancement) est positive, le CAC (coefficient d'autofinancement courant) et les ratios d'endettement sont très en dessous des seuils critiques. Le fonds de roulement de la commune lui ouvre de bonnes marges de manœuvre pour le financement de ses investissements.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame Jennifer GABEAUD fait le point sur l'avancement des travaux. La rénovation de la toiture a débuté le 9 mai, la rue du Figuier est fermée à la circulation pour la sécurisation de l'échafaudage. Contact a été pris avec les intervenants pour les travaux de salle de bain dans le premier logement.

TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux de voirie sont à réaliser sur la commune et que des devis ont été demandés en ce sens au Syndicat de voirie et à l'entreprise MARTIN TP.

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil a donné son accord pour les travaux suivants :

- PATA : 18 247,85 euros par le syndicat de la voirie
- Rue de la Brûlerie : 4 314,60 euros par l'entreprise MARTIN TP
- Chemin du Bois Gripaille : 6 681,60 euros par l'entreprise MARTIN TP
- Dérasement : 13 435,25 euros par l'entreprise MARTIN TP

COMITÉ SYNDICAL DU 10/05/2023

Madame Jennifer GABEAUD fait le compte rendu du dernier comité syndical du SIVOS qui s'est tenu

le 10/05/2023.

- Adoption de la décision modificative n° 1 au budget principal pour donner suite au licenciement de Madame GIRAUD BIJOU
- Les ratios d'avancement de grade ont été fixés à 100% pour chaque grade de chaque cadre d'emplois de personnel du SIVOS HAIMPS-SONNAC pour l'année 2023
- Pour répondre aux avancements de carrière, ouverture à compter du 1er septembre 2023 de :
 - Un poste d'agent de maîtrise principal à temps non complet
 - Un poste d'agent technique principal 1ère classe à temps non complet
 - Un poste d'agent technique principal 2ème classe à temps non complet
 - Déclaration de vacance des postes d'ATSEM et d'adjoint d'animation, lancement de la procédure pour le recrutement des agents correspondants et autorisation de la signature de leur contrat.

Un repas circuit court est prévu le 3 juillet avec au menu des tomates vinaigrette (Dugeon), escalope de porc à la crème (Boucherie Les 2 M) avec champignons (Dugeon), gratin de courgettes (Dugeon) et fraises au sucre (Dugeon).

JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 13/05/2023

La journée portes ouvertes dans les écoles de Sonnac et de Haimps a eu lieu le samedi 13 mai de 9h30 à 11h30. Les familles ont été reçues par les deux directrices d'école.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX 3ème TRANCHE

Au cours de la première réunion de chantier, l'emplacement de

deux candélabres a fait l'objet de discussions. La canalisation d'eau a été percée une fois. Le problème posé par le passage des bus scolaires a été évoqué, il a été demandé à Mr ENAUD d'Eiffrage de contacter le responsable des transports à la Région.

RÉGLAGE DES HORLOGES AS4

Pour rappel, nous avons sur la commune 8 horloges pour le réglage de l'éclairage public. Seule celle de La Bonne Année était une astronomique smartphone. Après signature des devis du SDEER, les 7 autres ont donc été remplacées par des astronomiques smartphone pour un coût de 1 852,41 euros. Le reste à charge pour la commune s'élève à 936,54 euros.

Il faut ajouter à cette somme l'acquisition d'un smartphone et de sa protection pour l'employé communal qui s'élève à 144,87 euros. En plus de Vincent BAUDET, Christophe COMTE a les droits pour l'application.

DECI

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu la facture de la RESE pour la prestation d'étude et de réalisation du schéma communal DECI qui s'élève à 2 600 euros.

Au cours de l'AG de l'AMF17 nous avons appris qu'un certain nombre de modifications allait être pris en compte dans le nouveau schéma départemental :

- La distance maximale est portée de 400 à 500 m
- Le débit en volume horaire est ramené de 30 m³/h à 25 m³/h et dans ce cas un nouveau poteau (PEI) peut suffire
- Les forages agricoles sont pris en considération comme les mares et les points d'eau naturels.



MATINÉE CITOYENNE DU 13/05/2023

Madame Odile FOUCHET fait le compte rendu de la matinée nettoyage de la commune qui a eu lieu le 13 mai. 13 personnes y ont participé. Il est à noter que nous avons récupéré un peu moins de gros déchets mais que nos bords de routes sont jonchés de canettes et de plastiques divers.

QUESTIONS DIVERSES

EAU17 – COMMISSION TERRITORIALE « VAS DE SAINTONGE SUD »

Au cours de cette réunion EAU17 a tenu à nous rassurer sur le fait que nous ne devrions pas manquer d'eau potable en 2023 en Charente-Maritime, les nappes ayant été suffisamment réapprovisionnées par les pluies du mois de mars.

En ce qui concerne l'assainissement collectif de la commune, il n'y pas encore eu de prospection lancée pour l'acquisition des parcelles.

Il devrait y avoir 4700 ml de canalisations de collecte, 1600 ml de canalisations de transfert, 2 postes de refoulement, 500 équivalents-habitants, l'état des lieux des conduites d'eau potable en parallèle du projet réalisé donne 4500 ml de conduites en amiante ou ciment des années 50 qui seront à changer.

• FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Conformément au flyer de janvier 2021 distribué dans toutes les boîtes aux lettres par Energie Team, ces derniers offrent aux habitants de la commune un arbre fruitier. Voulant les distribuer en septembre, ils nous proposent de

mettre un petit mot dans le prochain numéro des Echos du pays pour que chaque foyer souhaitant un arbre vienne se signaler en mairie.

• JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024 aura lieu au complexe associatif à Matha le jeudi 1er juin à 9h00.

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une cinquantaine de personnes y a participé. Axel, Perrine, Sacha, Thomas et Quentin se sont vu remettre un diplôme de remerciement et le livre « Bientôt citoyen ! » pour les remercier de leur participation.

• VOYAGE À BOUSSAC

Les derniers préparatifs du voyage sont faits. Les panières de produits locaux qui seront remis à nos hôtes seront livrés en début de semaine prochaine.

• FLEURISSEMENT

Madame Odile FOUCHET indique que le fleurissement de la commune, en partenariat avec l'école, est repoussé au 6 juin.

• PLANTATION HAIE AU CANEAU

Pour faire suite à une réunion avec le SYMBA, Madame Odile FOUCHET signale que la plantation de la haie au Caneau devrait débuter d'ici une quinzaine de jours.

• ILLUMINATIONS DE NOEL

Madame Odile FOUCHET fait le compte-rendu du rendez-vous qu'elle a eu avec le représentant de DECOLUM INNOVE à propos de décors candélabres rétroéclairés.

FIN DE SÉANCE : 22H00

35 ans d'échanges et d'amitié



Première rencontre
entre les conseils municipaux
en 1988.

Voyage du SAH en 1991

Voyage du club
du 3ème âge en 1993

Voyages aller-retour
des 25 ans en 2013

30^{ème} anniversaire
à Haimps en 2019

35^{ème} anniversaire
à Boussac en 2023

1988 - BOUSSAC

1988 : HAIMPS

1991 : HAIMPS

1992 : BOUSSAC

1993 : BOUSSAC

1995 : LARCHE

1998 : HAIMPS

2009 : BOUSSAC

2013 : HAIMPS

2013 : BOUSSAC

2016 : HAIMPS

2017 : BOUSSAC

2019 : HAIMPS

2023 : BOUSSAC



Le dessin de Philippe

Jhe v'nons de boussac !
Ol'est in biâ villajhe, anvec ine belle
éguyise fi d'chin, peur thieu les jhens sont
agrâlants jh'avons manqué de reun'
je vous en repond !!!

Jh'avons pas b'soin de
galoper si loin peur vouère
des ruines, o l'a le biâ père
et la belle mère a la maison
o nous suffit !!

Asteur jh'allons en grece ,i dizant qu'o l'a
comb' de ruines a vouères ?



VOS PHOTOS



Thomas DERAZE



Thierry GOUJEAUD



Anne Caroline MULLER



Odile FOUCHET